AGENCE FINANCIERE DE BASSIN "SEINE-NORMANDIE"

DELIBERATION N° 79-22 DU 28 NOVEMBRE 1979

portant modification de l'annexe B6 du $III^{\underline{\varrho}}$ Programme de l'Agence (Incitation à la dépollution maximale)

Le Conseil d'Administration de l'Agence Financière de Bassin "SEINE-NORMANDIE", après en avoir délibéré, adopte la modification de l'annexe B6 du Programme 1977-1981 dit $III^{\underline{\varrho}}$ Programme de l'Agence "SEINE-NORMANDIE", ci-annexée.

Le Secrétaire Directeur de l'Agence

CIFEROIL

Le Président

du Conseil d'Administration

I IANTER